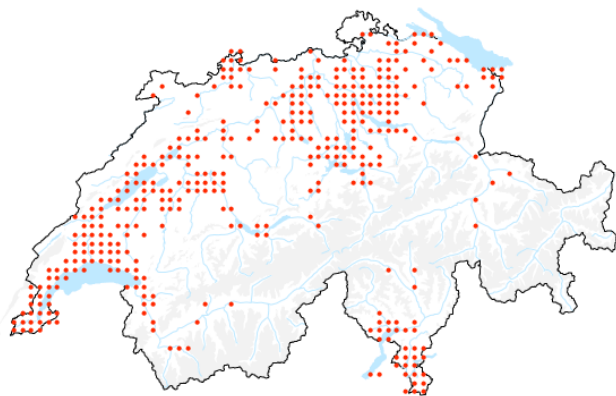


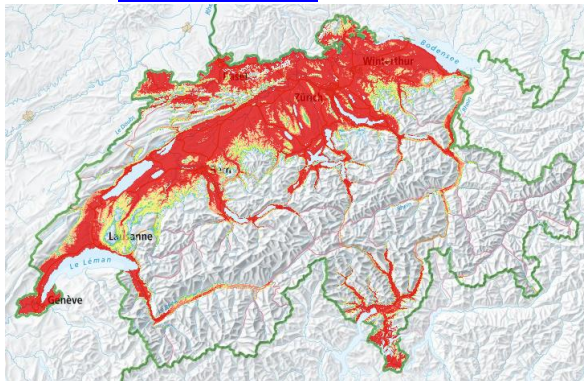
Laurier-cerise (Rosacées)

***Prunus laurocerasus* L. (Rosaceae)**

Le laurier-cerise est originaire des régions ouest asiatiques et sud-est européennes. Il a le potentiel de coloniser les haies, lisières et forêts. Les jeunes arbres peuvent former des peuplements très denses empêchant le rajeunissement de la forêt et supplantant la végétation indigène.



Lien vers la [carte de distribution](#) Info Flora



Répartition potentielle (OFEV / Université de Lausanne)



Prunus laurocerasus (Photo : S. Rometsch)

Table des matières

Taxonomie et nomenclature..... 2

Description de l'espèce 2

Ecologie et répartition..... 3

Expansion et impacts 3

Bases légales..... 4

Lutte..... 4

Annoncer les stations 5

Plus d'information 6

Taxonomie et nomenclature

Noms scientifiques

Nom accepté (Checklist 2017) : *Prunus laurocerasus* L.

Synonymes : *Cerasus laurocerasus* (L.) Dum. Cours., *Cerasus laurocerasus* (L.) Loisel., *Laurocerasus officinalis* M. Roem., *Laurocerasus otinii* Carrišre, *Laurocerasus vulgaris* Carrišre, *Padus laurocerasus* (L.) Mill., *Prunus grandifolia* Salisb.

Références :

The Plant List : www.theplantlist.org; Euro+Med PlantBase : <http://www.emplantbase.org/home.html>; Tropicos : www.tropicos.org; Grin Taxonomy for plants : www.ars-grin.gov; The International Plant Names Index : www.ipni.org

Noms vernaculaires

Il fait partie des nombreuses plantes appelées « laurier » en raison de l'aspect de leurs feuilles, elliptiques, coriaces et brillantes. Il n'a pourtant rien à voir avec le genre *Laurus* (laurier-sauce, famille des Lauracées) puisqu'il appartient au genre *Prunus* (Rosacées).

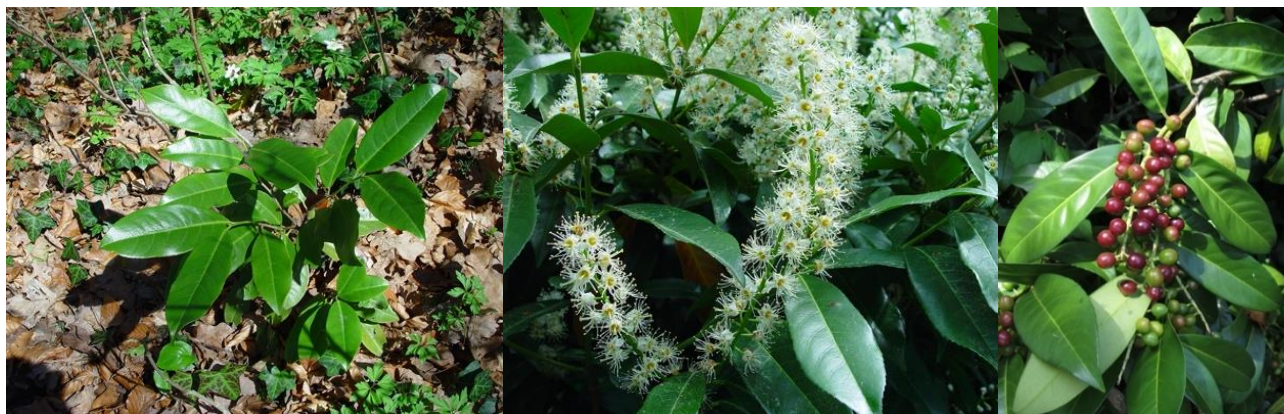
Laurier-cerise, Laurier-amande, Laurelle, Laurier de Trébiznde, Laurier-palme

Description de l'espèce

Caractéristiques morphologiques

- **Arbuste** atteignant 6 m de haut, entièrement glabre ;
- **Feuilles persistantes, coriaces**, largement lancéolées, longues de 10–15 cm, **vert foncé, luisantes** sur la face sup., plus clair sur la face inf., bord entier à légèrement denté et enroulé vers le bas ;
- Feuillage aromatique lorsqu'on le froisse il exhale une odeur d'**amande amère** ;
- **Inflorescences** en **grappes dressées**, denses, **multiflores**, parfumées, longues de 10–15 cm ;
- **Fleurs** à pétales blancs, longs d'env. 3 mm, 1 style entouré de nombreuses étamines ;
- **Fruit** (baie) globuleux ou ovoïde, noir, luisant, diamètre 7–10 mm.
- **Floraison** d'avril à mai.

2



Feuilles luisantes

Inflorescences dressées

Fruits non matures
(Photos : Erwin Jörg, www.neophyt.ch)

Confusions possibles

Il peut être confondu avec les nombreuses variétés horticoles (plus de 40). Les critères suivants permettent d'éviter de confondre avec :

- *Prunus serotina* Ehrh., le cerisier tardif : néophyte de la liste noire aux feuilles caduques.

Ainsi qu'avec des espèces indigènes :

- *Daphne laureola* L., daphné lauréole : tiges dénudées à la base, fleurs jaune verdâtre, groupées par 3-7 en grappes penchées ;
- *Ilex aquifolium* L., houx : feuilles basales ondulées et dentées-épineuses, fleurs axillaires, fruits écarlates.
- *Laurus nobilis* L., laurier noble : feuilles aromatique, face inférieure de la feuille mate.

Reproduction et biologie

Le potentiel d'expansion du laurier-cerise est élevé grâce à l'efficacité de ses divers modes de reproduction (sexuée et végétative) et à l'**absence des ravageurs et des maladies** qui contrôlent sa propagation dans son aire de répartition d'origine :

- La croissance du laurier-cerise est très rapide, il supporte l'ombre comme le soleil ;
- Ses fruits nombreux sont consommés par les oiseaux (merles, étourneaux) qui dispersent les graines sur de grandes distances ;
- Les jeunes plantes peuvent très bien s'établir dans des endroits sombres ;
- Il peut se multiplier par **marcottage**, des **boutures** peuvent naître de fragments de tiges et de racines ;
- En réaction au recépage, il **rejette** à partir de la souche et drageonne ;

Ecologie et répartition

Milieus (dans l'aire de répartition d'origine / en Suisse)

Dans son habitat naturel d'origine, l'Asie Mineure, il pousse dans les zones boisées sur des sols légèrement acides. Il tolère un ensoleillement élevé de même que l'ombre mais n'est pas considéré comme une espèce résistante à la sécheresse. Il apprécie les climats doux (côtes méditerranéenne et atlantique notamment).

En Suisse, on le retrouve dans les sous-bois, forêts claires ou forêts anthropisées, lisières forestières, haies, ripisylves et friches. Il colonise les forêts de la région des lacs du sud du Tessin, à climat doux et humide. Avec le palmier chanvre (*Trachycarpus fortunei*), également un arbre de la liste noire, il contribue au développement d'un sous-bois laurifolié caractérisé par l'abondance des ligneux à feuillage persistant (laurisylve).

Il résiste bien à la pollution industrielle et au gel, tolère une large gamme de types de sols et peut se développer aussi bien à la lumière qu'à la pénombre. Ses graines sont donc capables de germer à l'ombre des arbres.

Répartition originale / en dehors de la répartition originale / 1ère apparition en Europe

Le laurier-cerise, originaire du sud-est de l'Europe et d'Asie Mineure (haut-plateau arménien) a été cultivé mondialement dès le 16^{ème} siècle, dès 1580 en Europe. Ses nombreuses qualités ornementales sont à l'origine de son succès auprès des jardiniers. Il a tout de suite été utilisé pour la réalisation de haies persistantes et occultantes grâce à sa capacité à supporter la taille, rendant son feuillage dense et son port compact, associée à une croissance rapide.

Si les conditions lui conviennent le laurier-cerise s'échappe facilement des jardins et s'implante dans la nature. Il est considéré comme une plante invasive dans une bonne partie de l'Europe, principalement sur la façade atlantique et en région méditerranéenne.

En Suisse : Portail d'entrée et chemins de propagation

Au sud des Alpes, notamment au Tessin, le réchauffement climatique semble favoriser une expansion accrue des espèces à feuilles persistantes telles que le laurier-cerise. Mais ce dernier se propage également au nord des Alpes. Son potentiel d'envahissement est grand, vu la quantité de laurier-cerise dans les jardins et toujours utilisée lors de nouvelles plantations.

Expansion et impacts

Expansion liée aux activités humaines

Etant donné la capacité de propagation très élevée du laurier-cerise et les difficultés à le contrôler une fois installé, il est primordial d'axer les efforts sur les risques d'une expansion par des prospections ciblées (sous-bois, forêts claires, lisières, haies, ripisylves, friches) et régulières pour intervenir au plus tôt sur les nouveaux foyers.

L'être humain favorise l'expansion spontanée du laurier-cerise par certaines de ses activités :

- **Arbre ornemental** : Planté dans les parcs et les jardins en général comme haies persistantes, compacts et très denses (rideau vert brillant), il est très apprécié pour sa croissance rapide, ses grappes de fleurs parfumées, sa floraison printanière ;
- **Autres sources de propagation** : Déplacements de terre contaminée, dépôts illégaux de déchets de jardins dans la nature (forêt), transport des baies par des oiseaux des jardins dans la forêt ;

- **Réchauffement climatique** : Les frontières bioclimatiques de cette essence vont probablement être repoussées au nord et en altitude.

Impacts sur la biodiversité

Massivement planté par l'homme, le laurier-cerise se ressème rapidement car ses graines sont dispersées par les oiseaux. Il forme des peuplements denses dont le feuillage inhibe, par l'ombre portée, la croissance des espèces indigènes, entravant la régénération naturelle des forêts. De plus, les nombreuses fleurs indigènes de sous-bois, qui se développent en fin d'hiver profitant de la lumière avant la feuillaison des arbres caduques (muguet, ail des ours, ficaire...), sont incapables de survivre dans les zones envahies d'arbres au feuillage persistant.

Par la toxicité des graines et de la litière qu'ils produisent, les formations de laurier cerise sont d'un intérêt très limité pour la faune sauvage des jardins. Ils fournissent toutefois des dortoirs aux oiseaux.

Impacts sur la santé

L'ensemble de la plante est toxique pour l'homme à l'exception de la pulpe du fruit qui ne l'est pas ou que très faiblement selon certains auteurs. La graine contenue dans le noyau est, quant à elle, très toxique (contient des hétérosides cyanogénétiques). Il y a cependant peu de cas d'empoisonnements car le noyau étant très dur, cette graine est rarement croquée.

Impacts sur l'économie

Les infrastructures peuvent subir des dommages car le laurier-cerise est capable de s'enraciner dans des fentes facilitant la colonisation des milieux urbains :

- **Coûts supplémentaires** : Les espaces verts, notamment les parcs arborisés, génèrent des coûts supplémentaires d'exploitation et d'entretien à cause d'interventions plus complexes (élimination des déchets végétaux) ;
- **Menaces sur le rajeunissement de la forêt** : En envahissant les plages de forêts périurbaines, les forêts et clairières, il engendre des coûts supplémentaires d'entretien des plantations et d'une régénération naturelle de la forêt.

4

Bases légales

Interdiction de mise en circulation :

La mise en circulation du *Prunus laurocerasus* à des fins d'utilisation directe dans l'environnement est interdite conformément à [l'art. 15 al. 2bis](#) en lien avec l'annexe 2.2 de l'ordonnance sur l'utilisation d'organismes dans l'environnement (ODE, RS 814.911).

Lutte

Les objectifs de la lutte (éradication, stabilisation voire régression, surveillance) sont à fixer en fonction des enjeux prioritaires tels que les risques d'impacts sur la biodiversité.

Prévention

Contrôler régulièrement les forêts (rendre attentif les propriétaires), noter les présences et les enlever au plus vite. Dans les parcs et jardins tailler les haies de laurier-cerise afin d'empêcher la floraison, éviter l'espèce lors de nouvelles plantations.

Méthodes de lutte

Les méthodes de lutte doivent tenir compte de la législation (lutte mécanique ou chimique), de la rapidité d'efficacité (à plus ou moins court terme), de la faisabilité (surface et densité de la population, accès), des moyens à investir (financiers, matériels) et du temps à disposition (saisons, interventions à répéter).

Jeunes plants et rejets (≤ 2 ans ou ≤ 1.5 m de haut) :

- **Eradiquer mécaniquement : Arracher** 1x/an (mars à août) avec un maximum de racines car leur capacité de régénération à partir de fragments est élevée¹. Contrôler en novembre de la même année. A répéter 2 ans. Contrôler l'année qui suit la dernière intervention.
- **Eradiquer mécaniquement : Faucher** 2x/an (avril et septembre) au plus près du sol. Contrôler en octobre de la même année. A répéter 5 ans. Contrôler l'année qui suit la dernière intervention. Cette méthode, à elle seule, ne suffit pas à éliminer la population.

Arbustes (> 2 ans ou > 1.5 m de haut) : Il est primordial d'intervenir avant la floraison pour ne pas courir le risque de disperser des graines :

- **Eradiquer mécaniquement : Dessoucher** (de mars à août) avec un maximum de racines car leur capacité de régénération à partir de fragments est élevée. A répéter 2 ans. Contrôler l'année qui suit la dernière intervention.
- **Eradiquer mécaniquement : Abattage** (la 1^{ère} année de l'intervention) et fauche des rejets 2x/an (avril à septembre) au plus près du sol. Contrôler en octobre de la même année. A répéter 5 ans. Contrôler l'année qui suit la dernière intervention.
- **Cerclage** : Comme pour tous les ligneux le cerclage peut être une solution pour des individus plus grand. Il est également important de cercler tous les troncs et individus du site et en même temps.

Lutte chimique : Des dispositions légales réglementent l'emploi des herbicides (ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques, ORRChim).

- L'herbicide conseillé pour les ligneux est le Garlon (Triclopyr)
- **Jeunes plantes et arbustes** : couper les plantes, appliquer sur la surface fraîchement coupée avec un pinceau du Garlon non dilué.
- Il est préférable de prendre conseil auprès de spécialistes ou de votre commune, surtout pour trouver la bonne solution avec les grands arbres.

Suivi : Une des conséquences de cette lutte est de mettre à nu des surfaces susceptibles d'être rapidement colonisées par l'une ou l'autre espèce envahissante d'où l'importance de végétaliser (semis, plants) après toute intervention et la mise en place d'une surveillance et, si besoin est, de répéter les interventions.

Élimination des déchets végétaux

Évacuer les déchets verts (inflorescences, fruits, tiges, racines) en prenant soin d'éviter tous risques de dispersion lors de leur transport, entreposage et élimination. Les éliminer de façon adéquate selon les possibilités à disposition et selon le matériel (uniquement dans des stations de compostage et de méthanisation, ou en incinération, JAMAIS sur le compost du jardin).

Annoncer les stations

L'expansion du laurier-cerise et les dommages causés sont des informations essentielles qu'il est important de transmettre. Pour cela vous pouvez utiliser les outils d'InfoFlora, le carnet en ligne

<https://www.infoflora.ch/fr/participer/mes-observations/carnet-neophyte.html> ou l'application

<https://www.infoflora.ch/fr/participer/mes-observations/app/invasivapp.html>.

¹ Des chevaux de trait sont dressés au dessouchage. Leur avantage par rapport aux machines est de sentir les résistances du laurier-cerise, préalablement tronçonné à 1,5 mètre, et d'adapter leur force de traction pour, à force d'à-coups brefs mais puissants, dessoucher la totalité de l'arbre sans laisser de morceaux de racines en terre.

Plus d'information

Liens

- **InfoFlora** Centre national de données et d'informations sur la flore de Suisse, **Néophytes envahissantes**.
<https://www.infoflora.ch/fr/neophytes.html>
- **Waldwissen.net** Informations pour la foresterie.
http://www.waldwissen.net/waldwirtschaft/schaden/invasive/index_FR
- **Cercle exotique, CE**, plate-forme des experts cantonaux en néobiota (groupes de travail, fiches sur la lutte, management, etc.) <https://www.kvu.ch/fr/groupes-de-travail?id=138>

Publications disponibles en ligne (sélection)

- **Hattenschwiler S. & C. Körner**, 2003. Does elevated CO₂ facilitate naturalization of the non-indigenous *Prunus laurocerasus* in Swiss temperate forests? *Functional Ecology* 17: 778-785.
- **Invasive species in Belgium**, *Prunus laurocerasus* <http://ias.biodiversity.be/species/show/112>
- **Sukopp H. & A. Wurzel**, 2003. The effects of climate change on the vegetation of central European cities. *Urban Habitats* 1: 66-86. http://www.urbanhabitats.org/v01n01/climatechange_full.html
- **Walther G.-R.**, 2002. Weakening of Climatic Constraints with Global Warming and Its Consequences for Evergreen Broad-Leaved Species. *Folia Geobotanica*, 37: 129-139.
https://www.jstor.org/stable/25133881?seq=1#page_scan_tab_contents
- **Walther G.-R.**, 2000. Climatic forcing and the dispersal of exotic species. *Phytocoenologia* 30: 409-430.
https://www.schweizerbart.de/papers/phyto/detail/30/80786/Climatic_forcing_on_the_dispersal_of_exotic_species?af=search

Impressum

Éditeur

InfoFlora

c/o Conservatoire et Jardin botaniques

Case postale 71

1, chemin de l'Impératrice

CH-1292 Chambésy-Genève

info@infoflora.ch

infoflora.ch

Rédaction & mise en page

Section Néophytes de InfoFlora

Copyright

© 2024 InfoFlora

Support

Avec le support de l'Office fédéral de l'environnement, OFEV.

Citer la fiche d'information

InfoFlora (2020) *Prunus laurocerasus* L. (Rosaceae). Factsheet. URL:

https://www.infoflora.ch/assets/content/documents/neophytes/inva_prun_laur_f.pdf